

Sorbonne Nouvelle

Attestation du département d'études dans le cadre d'une demande au FSDIE – volet projet

TITRE DU PROJET : Mascarade

Je soussigné(e), H. Gontte
du département Cinéma et Audiovisuel
certifie que le projet de Mme / M. Fiona Sougnet
ne fera pas l'objet d'une notation ou de l'attribution de crédits ECTS dans le cadre de
ses études.

Fait à Paris, le 21/01/2025

Signature & tampon

Sorbonne Nouvelle UFR A & M
arts & médias
Le(a) directeur(trice) du département
Cinéma et Audiovisuel



A quoi sert ce document ?

Le Fonds de Solidarité au Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) est un outil de développement et de soutien pour la vie étudiante de l'Université Sorbonne Nouvelle. Il permet de financer des projets portés par des étudiant.e.s de l'université. **Pour être éligibles à ce fonds, ces projets doivent s'inscrire dans le cadre d'une initiative personnelle et non dans le cadre d'une validation de crédits.**

Ce document permet d'en attester. Il doit être renseigné par le Directeur du département d'études, ou à défaut, par un enseignant du département qui peut justifier que le projet ne sera pas validé dans un parcours d'études en cours.